



## Rapport des juges en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Rideau Carleton	Ottawa		
<b>Date</b>	Jeudi 6 août 2020		<b>Heure de départ</b>	16 h 00
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 10 : Dégagé (Temp.: 25 °C)		<b>Ventoux:</b> 10 km/h (Ouest)	
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)			
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Courses de qualification</b>	<b>Inscriptions totales</b>	76/90
<b>Total des paris mutuels</b>	\$184,020			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
Weber Michael	Coles Sharla	Brethour, Fred (CAR)

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

#### Bureau :

- "JUST MY SHADOW" a été retiré par les juges de la Course 7 pour une erreur de bureau de courses.
- Le chronomètre électronique est en fonction aujourd'hui, mais manuellement opéré.
- Examen par téléphone avec le meneur Tyler Jones au sujet de sa stimulation dans le dernier droit, en menant S"ANTANA TONY", dans la Course 10, du 2 août (vidéo non disponible). M. Jones est désormais au courant des règlements de la CAJO sur la stimulation et il changera sa technique de stimulation afin de les respecter. Aucune action supplémentaire n'est requise.

#### Courses :

- Richard Simard a été autorisé à se retirer des 5 courses.
  - Jonathan Lachance a été autorisé à se retirer des 2 courses.
  - Impossible de téléverser aucune vidéo des courses à cause des problèmes techniques avec le système OnPatrol.
1. Rien à signaler.
  2. Enquête pour le #1, "SIR A", (Jacques Beaudoin), dans le dernier droit au sujet d'une potentielle sortie. Le #1 a enfreint la règle 18.08.02(a) (Si un cheval pendant l'allure, ou

une partie du sulky du cheval, passe à l'intérieur de deux (2) pylônes consécutifs, le cheval fautif doit être placé derrière tous les chevaux qui sont chevauchés sur le cheval fautif au fil d'arrivée), et a été dépassé par le #4, "DABARNDAWSWATHIN", (Ted McDonald), à la ligne d'arrivée. Le #1, arrivé en 2<sup>e</sup> position a été placé en 3<sup>e</sup>.

Aucune vidéo disponible

Le meneur Jacques Beaudoin a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle 18.08.02 (a) de la CAJO et s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$100 (SB 1049578). Rien à signaler.

3. Rien à signaler.
4. Examen du bris du #2, "CABERTOSS", (Stephane Brosseau), dans le dernier droit. Lors du bris d'allure, le #2 a causé des interférences au #1, "SLIP INTO GLIDE", au #7, "STPATTYS DAY", et un bris pour cause d'interférence au #8, "PC HEISENBERG". Aucun placement n'est requis comme le #2 est arrivé en 8<sup>e</sup> position (la dernière). Le #2 se qualifie pour les bris (l'entraîneur en a été avisé). Même situation pour le #3, "GOLDEN DYNAMITE", (l'entraîneur en a été avisé). Rien à signaler.
5. Le #4, "STAGE TERROR", (Darcy Clancy), a eu de l'équipement brisé (crevaion), au poteau de ¼ de mille. Il a terminé la course avec de l'équipement brisé. Rien à signaler.
6. Rien à signaler.
7. Enquête du bris du #1, "STOLEN ART", (Tyler Jones), avant le poteau de ¼ de mille. Lors du bris d'allure, le #1 a causé des interférences au #2, "MOREMUNKYBUSINESS", au #7, "DARKEST SECRET" et au #9, "BEACH RUNNER AM". Le #1, arrivé en 3<sup>e</sup> position, a été placé en 8<sup>e</sup> position (la dernière) pour avoir provoqué ces interférences (Règle 22.09 de la CAJO). Rien à signaler.

Aucune vidéo disponible

8. Départ retardé à cause d'un bris d'équipement (courroie d'allure) pour le #4, "MUSIC NOTE". Le #3, "DANCE MACHINE", (Ryan Guy), a eu de l'équipement brisé (protège genoux), avant le poteau de ¾ de mille. Il a terminé la course avec de l'équipement brisé. Rien à signaler.
9. Rien à signaler.
10. Examen de la course avant et après le poteau de ¾ de mille, suite à une réclamation soumise par le meneur du #1, "STATE NEWS", (Matt Harvey), contre le #9, "ILL BEA STAR TOO", (Mike Healey), pour lui avoir provoqué une crevaion, ce qui d'ailleurs n'a pas été révélé par la vidéo. Le #1 est arrivé avec de l'équipement brisé.

Examen de la course au début du dernier pour le #1, pour avoir fait une sortie. Le #1 est allé à l'intérieur de 3 pylônes consécutifs pour des raisons de sécurité afin de laisser libre l'accès pour le #6, "CLIFF DRUMMOND", (Jonathan Lachance), arrivé en 9<sup>e</sup> position, et qui ralentissait et reculait à l'intérieur du peloton. Rien à signaler.

Aucune vidéo disponible

### Réclamations :

- 10 – Le #2, "DARCEE N", (1), pour \$10,000, par Matthew McDonald & Gary McDonald (Anne-Marie Turenne entraîneuse).